

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE, Le C.P.A.S.

Période visée : du 1/10/20 au 30/09/21

Introduction

1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel
2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux
3. L'insertion sociale et professionnelle
4. L'accueil des personnes étrangères et les deux I.L.A
5. Les logements
6. La petite enfance
7. Le service « jeunesse »
8. Les seniors
9. les personnes en situation de handicap
10. Pour rompre l'isolement et créer du lien social
11. Les autres actions du C.P.A.S

Conclusion et coordonnées



Centre Public d'Action Sociale

Rue Zaine, 9 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX – tél. : 010/68.72.50 – fax : 010/68.72.59 –
Compte bancaire : BE 26 0910 0088 2729

Introduction



Il y a, chez nous, une réelle volonté de dé-stigmatiser l'action sociale...

C'est une dimension essentielle : dans la salle d'attente du C.P.A.S, vous rencontrerez aussi bien des parents en quête d'une place en crèche que des seniors voulant approfondir leurs compétences informatiques ou des personnes en difficulté financière. Cela permet aux personnes d'en franchir plus facilement la porte... Et cela permet de mener un réel travail préventif et pédagogique. L'action sociale est nécessaire à tous, chacun peut en avoir besoin à un moment donné de sa vie.

Chaumont-Gistoux a décidé, depuis 2007, de transférer toutes les compétences sociales au C.P.A.S. Les synergies entre l'instance communale et son bras social se sont donc depuis multipliées grâce à un C.P.A.S fort et solide, mais, surtout, grâce à un respect mutuel qui a permis à chacun de trouver sa place dans une collaboration et des projets communs. Mettre les bonnes personnes au bon endroit, tel est le leitmotiv de Chaumont-Gistoux. Mais le C.P.A.S a décidé d'aller plus loin encore, avec des travaux de chantier débutés en 2017, à côté des bâtiments actuels, permettant d'installer un véritable **pôle social**.



Dans les villes ou communes où il y a d'un côté, les affaires sociales gérées par des assistants sociaux de la commune et, de l'autre, l'action sociale développée

par des assistants sociaux de C.P.A.S, il est plus dangereux de voir se réaliser du social à deux niveaux, à deux vitesses : le social qui s'adresse à la commune parce que l'on se considère moins dépendant financièrement, et le social qui s'adresse au C.P.A.S car on est démuné financièrement. Il y aurait aussi des risques de doublons et de rivalités. Développer des compétences similaires des deux côtés n'a pas beaucoup de sens.

Donner au C.P.A.S toute la plénitude du social, c'est donc capital à Chaumont-Gistoux et nous sommes ravis que l'on ait changé pour tous les C.P.A.S de Belgique, en 2004, le vocable d' « aide sociale » en « **action sociale** ». Ce terme est très important pour définir les services à offrir aux citoyens et élargir les champs d'action. Le C.P.A.S, ce n'est pas que le revenu d'intégration sociale... L'action sociale s'étend à énormément de domaines comme vous allez le découvrir à travers ce rapport : **crèches, repas chauds** à domicile, **maison des jeunes mobile, référente seniors** et **handicontact, aide au public sourd et malentendant, aide à domicile aux familles, tables d'hôtes, maison de jour, loisirs accessibles, espace public numérique** pourvu d'ordinateurs, de tablettes et d'une imprimante 3D...

Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel

Durant la période visée, le **Conseil de l'action sociale**, chargé de se prononcer sur tout ce qui relève de la compétence du C.P.A.S hormis les dossiers sociaux individuels, **s'est réuni à 12 reprises**.

Il a notamment arrêté le budget du Centre pour l'année 2021 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice propre	4.335.395,62	864.000,00
Dépenses exercice propre	4.335.395,62	884.500,00
Boni / Mali exercice propre	0,00	-20.500
Recettes exercices antérieurs	332.451,36	0,00
Dépenses exercices antérieurs	0,00	1500,00
Prélèvements en recettes	0,00	22.000,00
Prélèvements en dépenses	0,00	0,00
Recettes globales	4.667.846,98	886.000,00
Dépenses globales	4.335.395,62	886.000,00
Boni / Mali global	332.451,36	0,00

2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux

Le Comité spécial du service social, chargé de se prononcer sur tous les dossiers sociaux d'aide individuelle présentés par les assistants sociaux du service, s'est réuni **14 fois**.

Le Comité s'est ainsi prononcé sur **485 dossiers d'aide** et **232 personnes**. En moyenne, un dossier a été analysé 2,1 fois sur l'année (certains dossiers étant présentés 1 seule fois, d'autres jusqu'à 11 fois par an).

Les demandeurs sont essentiellement des hommes, ce qui se confirme pour la deuxième année consécutive : 138 tandis que 94 femmes ont introduit une demande au C.P.A.S.

Sur ces 232 personnes aidées, on compte :

- **124 personnes isolées** (vivant seules) ;
- **57 cohabitants** ;
- **14 familles en couple** ;
- **37 familles monoparentales avec charge d'enfant(s) mineur(s)**.

Parmi ces 232 personnes, on dénombre 35 jeunes étudiants (certains sont isolés, d'autres cohabitants).

D'autres aides ont aussi été accordées sur la période concernée :

108 dossiers ont fait l'objet **d'aides pharmaceutiques, médicales ou paramédicales** pour un montant total de 30.105,76 euros (*dont 6.390,06 euros ont été déclarés remboursables par l'intervention de la mutuelle des bénéficiaires ou par les bénéficiaires eux-mêmes*).

Parmi ces aides liées au médical :

- 10 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leur suivi en kinésithérapie pour un montant total de 2.519,45 euros (17 factures)
 - 1 enfant a bénéficié de la prise en charge de son suivi logopédique pour un montant total de 113,32 euros (1 facture)
 - 1 enfant a bénéficié de la prise en charge de son traitement orthodontique d'un montant de 380,34 euros
 - 38 personnes titulaires ont bénéficié de réquisitoires de prise en charge de leurs frais pharmaceutiques pour un montant total de 17.780,35 euros (251 factures), certains réquisitoires incluant plusieurs personnes de la famille (enfants)
 - 24 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs frais de consultations auprès de médecins généralistes et spécialistes, ou pour des actes médicaux techniques,... pour un montant total de 2.963,35 euros (93 factures)
 - 5 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs soins dentaires pour un montant total de 1.477 euros (8 factures)
 - 9 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leur suivi psychologique et psychiatrique pour un montant de 1.551,83 euros (31 factures)
 - 5 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs factures d'hospitalisation (7 factures) pour un montant total de 1.164,33 euros
 - 5 personnes ont bénéficié d'une aide relative à l'achat d'une paire de lunettes pour un montant total de 1.635,59 euros
 - 1 personne a bénéficié de la prise en charge de frais d'appareillage divers (matériel orthopédique) pour un montant total de 105 euros.
- 26 aides concernent aussi **le fonds culturel et sportif** pour un montant total de 2392,12 euros issu d'un subside fédéral.
 - 61 aides concernent des **charges locatives** (paiement de l'eau, du gaz, de l'électricité, de mazout de chauffage...etc.) pour un montant total 12.265,39 euros, dont 49 versements honorés grâce à une aide fédérale.

- 20 aides concernant la constitution d'une **garantie locative** permettant d'accéder à un logement.
- des interventions dans le **paiement des loyers** pour un montant total de 28.352,27 euros.
- 69 personnes ont bénéficié d'un **suivi en guidance budgétaire** : une aide sur mesure apportée à la personne dans la gestion de son budget.
- 11 aides concernant des **inscriptions en adresse de référence** auprès de notre Centre.

Le revenu d'intégration sociale

Il représente légalement **le montant minimum pour vivre avec dignité** et s'élève aujourd'hui à 1024,49 € par mois pour une personne vivant seule (taux isolé)^[1].

343 dossiers d'intégration sociale concernant 146 personnes (dont 35 étudiants) ont été présentés au Comité durant la période d'un an.

Par ailleurs, une prime COVID subsidiée par l'état d'un montant mensuel de 50€ par personne a été octroyée à toute personne bénéficiant d'un revenu d'intégration du mois d'octobre 2020 au mois de septembre 2021.

Les demandes d'allocations de chauffage introduites

78 demandes ont été présentées au Comité spécial du service social menant à **77 octrois** et 1 refus, pour un montant total octroyé de 9 913,40 euros entièrement pris en charge par une aide fédérale.

C'est une assistante sociale qui s'occupe des demandes introduites par les citoyens en matière d'allocation de chauffage, permettant que d'autres difficultés soient nommées lors de cette rencontre.

Les dossiers de médiation de dettes

Plusieurs personnes ont été suivies pour tenter d'éradiquer l'endettement existant. **24 dossiers** de médiation de dettes ont été suivis par notre médiatrice à Chaumont-Gistoux. Sur les dossiers actifs durant la période du rapport, une majorité l'est encore à l'heure actuelle.

Des ateliers dynamiques de prévention sont aussi régulièrement organisés, invitant les habitants à participer à diverses thématiques préventives. Avec les mesures sanitaires liées au COVID, les ateliers ont hélas dû être reportés cette année.

Ces animations sont regroupées sous le label « Ne soyons pas des pigeons ».

^[1] Le montant s'élève à 682,99 € par mois pour une personne cohabitante et à 1.384,54 € pour une personne ayant une famille à charge (montants applicables depuis le 01/09/2021).

L'aide juridique et les consultations de première ligne

Les mesures de sécurité sanitaires ont contraint la Commission d'Aide Juridique à postposer la permanence physique de Chaumont-Gistoux, comme dans tous les autres lieux. LA CAJ a dès lors organisé une permanence à distance : pour toute question, des permanences d'aide juridique de 1ère ligne ont été accessibles par téléphone. Un avocat y répondait gratuitement via le numéro 067/28.38.67.

Les thèmes les plus abordés dans ces permanences juridiques sont les litiges familiaux en ce compris les questions de succession, de bail, de contestation de factures, ... mais aussi, dans une moindre mesure, les thèmes de roulage, le pénal, le droit de la construction et la question du surendettement.

Les permanences de lutte contre la violence intra familiale



Une permanence gratuite, dispensée par l'ASBL « Les Tamaris » dans les locaux du C.P.A.S a permis de rencontrer cette année **7 personnes cherchant des conseils juridiques sur leur situation de violence et 12 pour des accompagnements psychologiques** dont :

- 4 consultations se rapportent à des violences conjugales associées à des violences intrafamiliales
- 6 consultations ne concernent qu'exclusivement des faits de violences intrafamiliales.

Ensemble et bien qu'ouvertes aux deux genres, l'avocate et la psychologue y ont reçu des femmes uniquement cette année. Les permanences se sont déroulées en partie par téléphone pour cause de pandémie. Par ailleurs, en dehors des permanences et également vu la situation sanitaire ayant accru le nombre de situations de violence, l'ASBL reçoit aussi beaucoup d'appels téléphoniques d'associations ou du service d'assistance policière aux victimes, etc...

Au C.P.A.S, une assistante sociale est spécialisée dans cette thématique et l'ensemble du service social a été sensibilisé aux bases du mécanisme de violence et de dépendance.

La cellule dédiée aux indépendants

Etre indépendant peut constituer un véritable parcours du combattant. Pour se lancer, s'orienter ou arrêter son activité, la cellule existante au C.P.A.S peut accompagner les indépendants dans leurs démarches à réaliser. La cellule dédiée aux indépendants, dont la création a été soulignée, félicitée et primée par le pouvoir fédéral, est gérée par les assistantes sociales de première ligne du C.P.A.S qui ont pu aider **20 personnes présentant ce statut** sur la période visée.



3. L'insertion sociale et professionnelle

Une assistante sociale est en charge de l'insertion socioprofessionnelle.

Les mises à l'emploi : 12 personnes mises au travail cette année

11 personnes bénéficiaires du revenu d'intégration (ou de l'aide sociale équivalente) ont été engagées via la mesure de **l'article 60§7** et **1 personne** via la mesure de **l'article 61** de la loi organique par le C.P.A.S durant cette période.

5 femmes et 7 hommes sont concernés.

Pour la concrétisation des mises à l'emploi, plusieurs partenariats sont à mettre en évidence : le service de nettoyage communal et l'administration communale (un employé au service informatique et un ouvrier au service technique), la Maison de l'environnement (un ouvrier chargé des espaces verts), l'ASBL « Les Petits Riens », magasin de seconde main situé à Wavre (avec un poste de vendeur polyvalent) et diverses autres associations : « Le Crabe » (avec un poste de formatrice), « Green Jobs » (un emploi d'ouvrier en espaces verts) « Animal Behaviour » (un poste polyvalent de soin aux animaux) ainsi que 8 AM SRL (avec une fonction d'employé administratif).

Plusieurs profils ont aussi pu être créés et accueillis au sein même de notre Centre avec des compétences directement mises en œuvre au C.P.A.S : fonctions de soutien à l'aide familiale de la maison de jour, chauffeur/livreur pour le service de livraison de repas et le service de courses collectives,...

Les ateliers et sorties du service d'insertion

En partenariat avec l'ALE et depuis le début de l'année 2017, nous avons souhaité introduire une **dimension collective** pour les personnes suivies dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle. Avec l'objectif de travailler pour ces personnes, la confiance en soi, le lien, rompre l'isolement et permettre des échanges moins formels que lors des entretiens individuels.

Nous avons pour cela fait appel à l'ASBL « Article 27 » pour nous y accompagner.

Les sorties ont malheureusement dû être suspendues durant la période visée par le rapport suite aux mesures strictes qui ont été prises face à la situation sanitaire que nous avons connue.

Les ateliers décorations de Noël

Suite à la volonté de l'administration communale d'investir fin 2020 dans des décorations d'extérieur durables et pérennes pour embellir le centre de Gistoux à l'occasion des fêtes de fin d'année, notre CPAS a participé à ce beau projet créatif.

C'est ainsi que différents ateliers pour la création de décorations ont été organisés auxquels ont participé des personnes accompagnées par le service social, fréquentant la maison de jour ou encore des jeunes de l'Haribus.



4. L'accueil des personnes étrangères et les I.L.A.

Notre C.P.A.S gère deux **Initiatives Locale d'Accueil** pour demandeurs d'asile. La première, destinée aux adultes se situe au pôle social. Cet appartement adapté permettant l'accueil de **2 personnes adultes** est composé de deux chambres, avec entrée privative et accès au jardin partagé.



Pour la période visée par ce rapport, **4 personnes** ont été accueillies à tour de rôle au sein de l'ILA adulte.

Une personne d'origine palestinienne s'est vue octroyer la reconnaissance du statut de réfugié par le CGRA (le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides) et s'est alors installée dans un studio individuel de son choix, situé à Deinze.

Après une année passée dans notre ILA, une personne d'origine érythréenne a reçu une décision d'irrecevabilité par le CGRA. Celle-ci a été confirmée par le

Conseil du contentieux des étrangers. Monsieur s'est alors rendu dans le centre de place ouverte de retour à Zaventem et a finalement dû quitter le territoire. Actuellement, un jeune afghan réside depuis le mois de juin 2021 à l'ILA en attente d'une décision du CGRA.

Enfin, un autre jeune d'origine afghane a transité par notre ILA dans le cadre de l'instruction de transition. Cette instruction permet aux personnes séjournant dans un centre FEDASIL et ayant reçu un statut, d'intégrer une ILA pour une durée de deux mois afin de bénéficier d'un accompagnement individuel. Cette période permet de se mettre en ordre au niveau administratif et d'être accompagné dans la recherche de logement.

L'accompagnement de ces personnes est assuré par un assistant social du C.P.A.S.



Depuis le mois de mai 2016, l'I.L.A **Auton'Home** accueille aussi **8 jeunes M.E.N.A** (mineurs étrangers non accompagnés de leur famille lors de leur arrivée sur le territoire) et les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie en Belgique. Auton'Home se situe dans le quartier du Château d'eau, rue champ des buissons dont le bâtiment est devenu propriété du CPAS. Cette maison compte 8 chambres privées, des espaces communs et un jardin avec potager collectif.



AUTON'HOME
INFIRME LOCALE D'ACCUEIL POUR MINEURS REFUGIÉS NON ACCOMPAGNÉS

Durant cette année, nous avons accueilli pas moins d'une **vingtaine de jeunes**, âgés de 16 à 18 ans, originaires d'Afghanistan, de Syrie, de Somalie et de Côte d'Ivoire. Ils sont actuellement 6 afghans et 2 syriens. En général, la durée de séjour varie entre 6 mois et 1 an.

En plus de nos activités régulières et de nos ateliers sur différentes thématiques, nous avons le plaisir de pouvoir emmener les jeunes dans des activités extérieures. Quatre agents de terrain dont une coordonnatrice du projet travaillent à leur accompagnement quotidien.



5. Les logements publics

Le C.P.A.S gère aujourd'hui 21 logements : 5 logements de transit et d'insertion, 2 logements d'urgence et 14 logements publics sociaux et moyens. Il y a au C.P.A.S, une assistante sociale référente en matière de logements.

Ces logements sont situés :

- à la rue du Saucis à Chaumont où se trouvent 3 logements d'insertion, composés de deux chambres et 2 logements de transit, composés d'une chambre,
- à la rue de la Station à Longueville pour les logements d'urgence, qui contiennent respectivement une et deux chambres,
- dans le centre de Gistoux, à la Chaussée de Huy, pour 11 logements publics gérés conjointement avec l'Agence Immobilière Sociale (l'A.I.S), tous composés d'une chambre,
- à la rue de Wavre à Gistoux pour 3 logements publics également co gérés avec l'A.I.S dont un logement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Deux appartements contiennent une chambre et le 3e comprend deux chambres. Aussi, le principe de cette collaboration est l'inclusion des personnes que nous accompagnons dans un immeuble où la majorité des logements fait partie du parc immobilier privé.

Le point commun à ces différents types de logements est la **notion de « transition »**. En effet, ils sont destinés à l'hébergement spécifique de ménages en état de précarité, dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond et/ou sont privés de toit suite à des raisons de force majeure. Le but étant de favoriser l'intégration sociale dans le logement par la mise à disposition d'un logement décent, tout en privilégiant un travail de qualité et

intensif d'accompagnement social et de mise en ordre administrative avant la recherche d'une solution de logement durable et autonome.

Depuis la création de ces différents logements, nous avons pu accueillir **120 familles différentes** qui ont dès lors bénéficié de notre accompagnement social plus spécifique en matière de logement. Malgré la contrainte de la durée réduite d'occupation, la majorité des personnes passant par ces structures de logement retrouvent, grâce à notre accompagnement et aux collaborations mises en place, un logement via l'Agence Immobilière Sociale ou via les sociétés de logements sociaux (IPB, notre Maison, ...).

A. Les 5 logements de transit et d'insertion

Une maison, propriété du C.P.A.S a été réhabilitée et transformée en 5 logements de transit et d'insertion, grâce à une subvention de la Région wallonne. Depuis le 1^{er} avril 2009, ces logements sont destinés à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou privés de logement pour des motifs de force majeure. La durée d'occupation dépend du type de bail/convention (transit, deux fois 6 mois maximum ou insertion, pour 3 ans). L'accompagnement social du locataire, visant son transfert vers un logement stable, y est obligatoire et doit favoriser le rôle stabilisateur du logement et la mise en ordre de la situation administrative et sociale. Un jardin collectif est accessible aux locataires, le C.P.A.S ayant installé des bancs, une table ainsi que des arbustes fruitiers. Durant la période visée par le rapport d'activités, **7 adultes et 6 enfants ont pu y être accueillis.**

B. Les 2 logements d'urgence

Suite aux possibilités de subsides offertes par le SPP « Intégration Sociale », le Conseil de l'Action Sociale a pris la décision il y a plusieurs années de créer un - puis deux- logements d'urgence sur le territoire communal. Le Collège a ainsi proposé que les logements disponibles au-dessus de la salle des fêtes de Longueville, située rue de la station, soient rénovés et aménagés à cet effet. Ces logements d'urgence s'inscrivent dans une logique à court terme. Il offre la possibilité de trouver rapidement un toit à des familles qui se retrouvent sans logement suite à des circonstances exceptionnelles, à une situation d'urgence sociale imprévisible (sinistre, rupture familiale, expulsion, violences intrafamiliales...).

Ces logements sont mis à disposition pour une période maximale de 4 mois (renouvelable une fois). Les personnes hébergées bénéficient d'un accompagnement social personnalisé visant, entre autre, une recherche de logement la plus adaptée à la situation familiale et financière. **Deux familles, à savoir une maman monoparentale avec ses deux enfants ainsi qu'un autre couple avec deux enfants, ainsi que deux adultes ont pu bénéficier de cet accompagnement à diverses périodes de l'année, durant la période citée.**

C. Les 14 logements publics en partenariat avec l'AIS, l'agence immobilière sociale du Brabant wallon

L'ancienne boulangerie « La Namuroise », située au cœur du village, a été transformée en appartements et l'ancienne maison de repos de Gistoux en plusieurs logements, projets menés par des propriétaires privés. 14 de ceux-ci sont mis en location par l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S) pour les personnes ou ménages accompagnés humainement et/ou financièrement par le C.P.A.S. Une mixité de publics s'y côtoie : de la personne pensionnée percevant une faible pension au jeune étudiant en nécessité d'autonomie, en passant par les personnes exerçant un emploi mais pour lesquelles un loyer adapté aux ressources de travail est nécessaire, étant donné les montants des loyers privés.

Ainsi, une diversité de publics y accède : un atout, pour préserver la mixité sociale et permettre à chacun et chacune de continuer à vivre à Chaumont-Gistoux en dépit de la dureté et des accidents de la vie.

Une solidarité est d'application entre eux (partage des tâches de nettoyage des espaces communs, aide de certains locataires pour les courses de leurs voisins...). **Durant la période visée par le rapport, 3 couples avec leurs enfants respectifs ainsi que 15 personnes ont pu y vivre.**

6. La petite enfance

A. Les trois crèches « Bruyères et Coquelicots », « Chant de blés » et « Bouton d'Or »

Depuis 2008, le C.P.A.S n'a cessé de développer des places d'accueil de qualité sur le territoire, tenant compte des ressources des familles pour un total actuel de **61 enfants ETP** accueillis à la rue du moulin.



Durant la période visée par le rapport, **107 enfants ont été accueillis.**

Le C.P.A.S bénéficie d'un subside pour le financement du personnel (points A.P.E) et pour assurer le fonctionnement des structures (crèches), dans le cadre de la programmation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E).

L'équipe de nos crèches est composée d'une directrice, d'une assistante sociale, d'une infirmière, d'une quinzaine de puéricultrices, d'une cuisinière et de trois personnes veillant à l'entretien intérieur des bâtiments.

Malgré le confinement national, nos structures ont continué de fonctionner avec un accueil réduit à une section, permettant aux familles d'être soutenues durant cette période difficile.

B. 'La petite maison dans la prairie' : 10 places supplémentaires

Le C.P.A.S a aménagé les locaux et mis du matériel adapté à la disposition de deux co-accueillantes autonomes dans un local faisant partie de l'école de Bonlez, cédé en gestion au C.P.A.S par l'Administration communale. En contrepartie, les parents payent une participation financière qui ne peut être supérieure à un plafond défini.

Le soutien apporté par le C.P.A.S aux accueillantes autonomes de Bonlez, permet d'y accueillir **10 enfants E.T.P chaque jour**.

C. Les accueillantes de l'Espace Perez : 12 enfants au quotidien

Depuis 2010, les locaux communaux de l'Espace Perez sont mis par le C.P.A.S à disposition de co-accueillantes d'enfants, conventionnées avec l'I.S.B.W.

Le duo permet ainsi d'accueillir 8 enfants E.T.P chaque jour.

Un soutien d'1/5^e temps d'assistante sociale est octroyé à l'ISBW pour renforcer l'encadrement.



Depuis le 1^{er} juin 2021, toujours en collaboration avec l'ISBW, une nouvelle accueillante occupe désormais le 1^{er} étage de l'espace Perez. Elle accueille ainsi 4 enfants E.T.P par jour.

D. Le Bébé bus : 9 places

Un jour par semaine, un local de l'espace PEREZ est mis à disposition des enfants de Chaumont-Gistoux avec l'aide du C.P.A.S pour permettre à ceux-ci de rencontrer d'autres enfants, se socialiser, découvrir de nouveaux jeux ou de nouveaux horizons... sous l'œil bienveillant de puéricultrices qui arrivent avec leur camionnette itinérante, remplie de matériel adapté déposé dans le lieu. Les parents peuvent alors bénéficier d'un temps de répit le mardi pour réaliser des démarches administratives, suivre une formation, accéder à une activité de loisirs, prendre du temps pour eux...



E. La consultation des enfants de l'O.N.E

Un autre local a été spécialement aménagé par le C.P.A.S au sein de l'Espace Perez, au 'Corps des logis', pour permettre la consultation des bébés et enfants de Chaumont-Gistoux par l'O.N.E ainsi que le développement de ses activités : ateliers de massages des bébés, ateliers de portage, d'éveil musical,...

Des liens de soutien à la parentalité porteurs se créent entre la travailleuse médico-sociale de l'ONE et nos milieux d'accueil.

F. Le Festival de l'éveil créatif

C'est en 2017 que le premier Festival de l'Eveil créatif à destination des jeunes enfants (0 à 6 ans) enchantait les familles de Chaumont-Gistoux et de ses environs.

Le bonheur des découvertes et des explorations vécues par les enfants, le plaisir de l'imaginaire partagés en famille et entre amis, l'émerveillement de chacun nous ont convaincu de se lancer dans les éditions suivantes.

Le Festival s'inscrit dans un projet durable qui se concrétise tout au long de l'année à travers de nombreuses initiatives proposées aux enfants dans leurs lieux de vie.

La 3ème édition du Festival de l'éveil créatif a réuni plus de 600 personnes : enfants, adultes, volontaires...



La créativité ... L'intelligence qui s'amuse comme disait Albert Einstein !
La créativité est une capacité précieuse dans la vie ; elle permet de construire, de grandir, au départ de ce qui est là, à portée de main ou juste un peu plus loin. Elle offre aussi la possibilité d'inventer des solutions originales en pensant « hors de la boîte ».

La créativité, elle se cultive. Si on ne l'entretient pas, si on la réfrène trop souvent, elle s'éteint, elle se laisse oublier.

C'est cette conviction qui a amené le CPAS (crèches, services administratif social et logistique), la Commune (service ATL-Jeunesse, service culturel) mais aussi l'ONE (consultation pour enfants et service éducation à la santé), les accueillantes de l'ISBW, l'asbl Caravelles, le Bébébus,... à organiser, dans une belle collaboration, le festival en faveur de l'éveil créatif pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles.

7. Le service « jeunesse »

A. L'Haribus, la maison des jeunes mobile



Il y a six ans, le bus a démarré ses tournées et permanences. Il sillonne depuis lors quatre villages dans l'entité.

Les enfants et jeunes des quartiers visités sont fortement attachés au projet de l'Haribus et aux activités proposées.

Au quartier du Château d'eau, la présence du bus juxta celle de la maison communautaire Auton'Home des jeunes mineurs arrivés sur notre territoire sans être accompagnés de leur famille. Au fil du temps, une chouette synergie s'est installée notamment avec les résidents de l'ILA et les jeunes du quartier.

Du côté des ateliers réalisés lors des permanences de l'Haribus, des fresques sur papier sont réalisées pour ensuite les créer sur du cellophane grâce aux barrières que la commune a mis à disposition. Nous disposons également désormais d'une structure de panneaux de bois pour y effectuer ces ateliers de manière écoresponsable.

Ces activités sont des portes d'entrée pour permettre de tisser des liens avec les jeunes, apprendre à les connaître, créer un climat de confiance et un lieu d'écoute.

Des animateur/éducatrices ont été engagés pour l'organisation et la gestion de ce projet pour assurer l'accroche avec les jeunes, la réalisation de nombreuses activités, la passerelle entre la maison des jeunes mobile (qui est le bus) et le C.P.A.S, pour la recherche de partenaires et de subsides, la rencontre de services,...



Après six ans de fonctionnement, **l'Haribus suit déjà plus de 60 jeunes** par l'intermédiaire de ses permanences et activités.

Le skate-park mobile de Chaumont-Gistoux, opérationnel depuis le 1^{er} mars 2021, se situe au centre sportif du Ronvau.

Réelle bouffée d'air et réponse à un besoin en matière de sports de glisse, il fait fureur auprès des jeunes de tous âges.

Les animateurs de l'Haribus et du service jeunesse y sont présents chaque mardi et jeudi de 16h30 à 19h30 et les samedis de 11h à 16h. L'occasion pour ces jeunes de se rencontrer, de créer du lien et d'échanger dans le respect des mesures sanitaires. En dehors de ces permanences, le skate-park est en libre accès.



Depuis le mois de mai 2021, l'Haribus a rejoint le service Jeunesse de la commune afin de mutualiser les ressources et pouvoir ainsi proposer aux jeunes de notre belle commune un plus large éventail d'activités, d'animations et de projets en tous genres. Le service Jeunesse compte actuellement 3 animateurs de terrain, 1 coordinatrice ainsi qu'une responsable de service.



B. Printemps et Eté Solidaire

L'objectif de ce projet, à destination des jeunes, est de leur permettre de développer leur sens de la citoyenneté en effectuant un travail étudiant valorisant.

Ce projet est porté par le C.P.A.S pour les aspects administratifs, financiers, techniques, pédagogiques et d'animation. Le personnel encadrant y est le garant éducatif et veille au bien-être des jeunes.

Sur le terrain, les jeunes sont également accompagnés par notre ouvrier technique qui leur apprend les bases de la construction.

Lors du mois d'avril 2021, **7 jeunes** ont travaillé et réalisé divers travaux lors de « Printemps Solidaire » :

- La plantation d'un champ fleuri dans le jardin du C.P.A.S ;
- La préparation d'une parcelle de terre pour la plantation d'un potager ;
- L'arrangement de bacs à plantes aromatiques ;
- La création d'un parcours en rondins de bois et d'un chariot en bois pour les enfants de la crèche ;
- La participation à un atelier de sensibilisation sur les addictions et les assuétudes...



Lors du mois de juillet 2021, lors de « l'Eté Solidaire », **13 jeunes** ont pu se consacrer notamment à :

- La réalisation de travaux au centre sportif du Ronvau : ponçage et peinture de différentes **structures en bois**
- La création d'un **mur d'escalade** pour les enfants de la crèche
- La construction de **meubler en palettes**



- La mise en place de **jeux permanents** dans le jardin du CPAS
- La création d'un **compost** aux crèches communales
- La création d'une **boîte à livres** à partir d'un meuble de récupération
- Une sensibilisation au yoga et au thème des violences intrafamiliales via une participation à une pièce de théâtre





8. Les seniors

L'assistante sociale référente accompagne les personnes âgées et suit la matière des pensions. Elle a permis de faire aboutir **13 demandes de pensions pour personnes âgées cette année** (GRAPA, pensions de survie et pensions à l'étranger) ayant une répercussion financière positive pour le budget des personnes.

1 permanence mensuelle a pu être proposée à certains moments de l'année, hors COVID, par le Service Fédéral des Pensions (anciennement l'O.N.P, l'Office National des Pensions) dans nos locaux, dans le cadre d'un partenariat permettant de répondre aux questions pointues des citoyens, en complément des permanences tenues chaque semaine par notre C.P.A.S. L'assistante sociale reçoit les personnes deux fois par semaine pour répondre notamment à leurs questions en matière de pension.

Durant ces permanences, l'assistante sociale accompagne également les seniors dans **la mise en place d'aides à domicile**. Ces aides permettent un maintien de qualité à la maison.

Les prestations des **aides ménagers** du C.P.A.S au domicile des personnes :
2 095,27 heures ont été prestées par les aides ménagers à domicile en faveur de 18 à 22 personnes en moyenne par mois. Le service des aides ménagers est composé de 3 personnes.

Les prestations réalisées sur base des conventions conclues entre le C.P.A.S et les **services d'aides familiales** :

18.090,90 heures sont prestées cette année au domicile des bénéficiaires qui représentent **34 personnes aidées** chaque mois.

Ces aides incluent toutes une participation financière du C.P.A.S au bénéfice de la personne aidée.

Concernant l'hébergement des **personnes âgées** : **7 personnes** ont vu leur hébergement en **maison de repos** publique ou privée pris en charge par notre C.P.A.S chaque mois, pour un montant total annuel de 27 217,84 €.

Le **Conseil Consultatif Communal des Aînés - Le C.C.C.A**



Le C.C.C.A a vu le jour à l'initiative du C.P.A.S en 2013. L'objectif du C.C.C.A., composé de volontaires des différents quartiers de notre commune, est d'aller à la rencontre des aînés habitant Chaumont-Gistoux afin d'établir un lien avec eux, de cerner leurs besoins et leurs préoccupations principales et de relayer celles-ci vers le Conseil communal et le Conseil de l'action sociale. Pour la période visée, deux personnes ont rejoint le CCCA et une autre a souhaité le quitter. Le Conseil compte **17 membres**.

Seulement deux réunions en présentiel ont eu lieu pendant cette période à cause de la situation sanitaire. Néanmoins, les membres ont tenu à rester proches de la population via différentes actions.

Ils ont eu l'idée d'envoyer régulièrement des blagues et autres messages positifs à toutes les personnes reprises dans leur listing. L'objectif étant de garder le contact et de distraire les personnes pendant cette période d'isolement imposée par le Covid-19.

Les membres du CCCA ont également participé à plusieurs distributions à domicile organisées par le C.P.A.S. Celles-ci visaient à offrir un « petit quelque chose » aux personnes les plus isolées. A cinq reprises, les bénévoles de la commune ainsi que les membres du CCCA se sont rendus au domicile des personnes pour leur offrir des cougnous, des chocolats, des fleurs ainsi que d'innombrables dessins et mots d'encouragements réalisés par les élèves des différentes écoles de la commune.

Tous les présents ont été offerts par les différents commerces de Chaumont-Gistoux.

Le C.P.A.S en lien avec le C.C.C.A continuent aussi de distribuer les précieuses **boîtes jaunes** qui sauvent des vies :



Les tables d'hôtes

Depuis le mois de mars 2020 et l'arrivée du Covid-19, ces rendez-vous ont dû être suspendus.

Ce n'est qu'en septembre 2021 que la reprise tant attendue a eu lieu. Ce ne sont pas moins de 50 personnes qui ont pu re goûter au plaisir de partager un bon repas dans cette ambiance si conviviale.

Comme auparavant, nous pouvons compter sur une équipe de volontaires motivés pour assurer la mise en place des salles ainsi que le service.

En lien avec les membres du CCCA, l'organisation des tables d'hôtes est confiée à un assistant social.

Les repas à domicile

Depuis le mois de mars 2018, le C.P.A.S a développé le service de livraison de repas à domicile visant aussi bien les personnes rencontrant une difficulté ponctuelle pour cuisiner, que les aînés qui n'ont plus la force, l'envie ou l'énergie de se livrer à cet exercice.

Le C.P.A.S met un point d'honneur à garantir la qualité du service et des produits ainsi que son accessibilité.

Des repas chauds sont distribués au domicile des personnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis par des agents livreurs du CPAS. Des repas à réchauffer peuvent aussi être livrés aux personnes qui le souhaitent pour couvrir les mercredis et les week-ends. Ce sont donc bien **7 menus différents** qui sont proposés aux personnes **pour couvrir les 7 jours de la semaine**.

Chaque repas se compose d'un potage, d'un plat et d'un dessert. Ils sont fournis par la société TCO Service.

Du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021, **62 personnes** ont bénéficié du service.

6991 repas ont été distribués pour une **moyenne de plus de 582 repas livrés par mois**.

Ces chiffres sont très proches de ceux relevés dans le rapport communal de l'année passée.

De 36 bénéficiaires comptabilisés au mois de septembre 2020, nous sommes montés à 42 le mois suivant. Depuis novembre 2020, le nombre de personnes aidées diminue progressivement pour se stabiliser à une trentaine depuis le mois de juillet 2021. Ces données sont très certainement liées à l'émergence et ensuite la régression du Covid-19.

La coordination du service (inscriptions et accompagnement social des bénéficiaires, organisation du portage des repas) est assurée par un assistant social. La distribution des repas à domicile a été confiée cette année à deux agents sous mesure de mise à l'emploi du C.P.A.S.

9. Les personnes en situation de handicap

Chaumont-Gistoux est connue pour être une commune ouverte à la différence et sensible à la situation des personnes handicapées. Non que nous n'ayons

encore du chemin à parcourir : il y a encore de nombreux chantiers en cours pour devenir « parfaitement inclusifs ».

La 'Handi contact' communale

Notre handi contact communale est une assistante sociale du C.P.A.S. **28 dossiers** ont été introduits avec son aide pendant la période visée, pour permettre aux personnes de bénéficier d'une aide en matière de **handicap**.

Les 28 dossiers couvrent des demandes d'allocations pour personnes handicapées (concernant des personnes entre 21 et 65 ans) ou d'allocation d'aide aux personnes âgées (pour les + de 65 ans) ayant obtenu un complément financier, des demandes de reconnaissance d'un handicap et des demandes de cartes de stationnement.

Depuis le mois de mars 2017, un partenariat a permis la tenue de permanences mensuelles spécialisées à Chaumont-Gistoux, tenues par le Service Fédéral des Personnes Handicapées qui assure un service décentralisé à destination des citoyens de notre commune et des communes avoisinantes. Seulement 6 communes du BW accueillent ces permanences : 4 ont su se tenir cette année. De plus, la handicontact reçoit les personnes deux fois par semaine pour répondre à leurs questions en matière de handicap.

Sour'Dimension, le service mobile pour les personnes sourdes et malentendantes



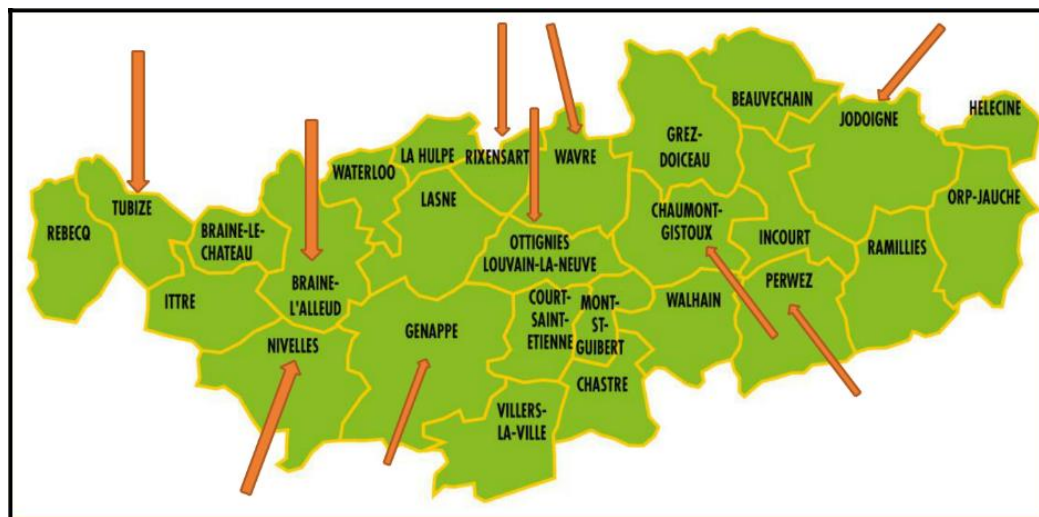
Créé en 2012 par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, le service *Sour'Dimension* dont les permanences ont débuté au départ dans 10 entités, compte aujourd'hui **27 partenaires, donc tout le Brabant wallon :**



Tous les C.P.A.S ou communes du Brabant wallon font désormais partie du partenariat créé.

L'objectif du service *Sour'Dimension* est de permettre à tous les citoyens sourds et malentendants l'accès aux administrations communales et C.P.A.S du Brabant wallon.

10 lieux de permanence physique ont été choisis à travers la province.



En tant qu'interlocuteur privilégié, *Sour'Dimension* joue un rôle d'interface, assurant le suivi de la demande sans se substituer au service compétent ni à la personne elle-même.

Grâce à ce service créé au départ de Chaumont-Gistoux, deux assistantes sociales accueillent les personnes sourdes et malentendantes. Elles assurent ainsi un suivi régulier ou sporadique et chaque sollicitation reçoit une réponse appropriée.

Quelques grands moments du service durant la période concernée :

- La tenue biannuelle du comité de pilotage et du comité d'accompagnement
- La réunion annuelle des 27 partenaires
- Les ateliers culinaires poursuivis début 2020 (puis arrêtés) en langue des signes encadrés à la fois par une assistante sociale du service et une jeune traiteur connaissant la langue des signes
- Un projet pilote de fabrication de masques transparents réalisés avec l'aide de bénévoles de Chaumont-Gistoux



- La diffusion de différentes informations en lien avec la crise du Covid-19 sur la page Facebook et toutes les informations en lien avec le service en général et le réseau.

Les logements supervisés pour personnes porteuses d'un handicap léger à modéré

Le C.P.A.S a finalisé ce projet de logements situés dans le centre du village de Gistoux.

Tout est né du désir fort, d'un jeune homme de rester vivre dans sa Commune à Chaumont-Gistoux, même lorsque ses parents n'y vivraient plus un jour ... De la volonté de ce jeune homme, accompagné par notre handicontact, sont nées la détermination et la créativité du C.P.A.S et de la Commune de créer un projet de logements adaptés à un public aux besoins spécifiques. Des adultes extraordinaires qui ne trouveraient pas leur place dans une institution mais qui ne pourraient néanmoins pas vivre seuls, sans un accompagnement léger.

Un contrat de gestion d'une durée de 50 ans a été conclu avec la Fondation Portray qui a assuré la construction et assumera la gestion locative et l'entretien des logements. Le C.P.A.S veille à l'attribution des studios et à l'éventuel suivi social des locataires. C'est une assistante sociale qui encadre ce projet au C.P.A.S pour ses aspects sociaux.



Le 17 septembre 2021, les 6 nouveaux logements inclusifs solidaires ont été inaugurés.



« Un habitat ordinaire dans un quartier ordinaire pour des habitants extraordinaires »



Les habitants de Chaumont-Gistoux et leurs proches sont donc prioritaires dans l'accès à ces logements qui sont proposés à un loyer modéré. La Commune a apporté son aide et son expertise techniques.

Au quotidien, c'est le service « Coup de pouce à l'avenir » qui offre à ces 6 habitants l'accompagnement dont ils ont besoin, en lien avec les acteurs locaux tels que le Lions Club, la maison de jour, ...

Aujourd'hui, notre Commune est plus riche de 6 habitants qui nous feront grandir au contact de leur diversité : bienvenue !

Le Conseil consultatif de la personne handicapée



Nous avons mis en place en 2019 **un Conseil consultatif communal de la personne handicapée** qui respecte le cadre réglementaire fixé par la Région wallonne quant à sa composition et son fonctionnement.

Celui-ci entretient des collaborations avec le Conseil consultatif communal des Aînés quand les thématiques s'y prêtent (exemple : la lutte contre la fracture numérique et l'accessibilité pour tous en matière d'accès aux services bancaires).

Toutes les thématiques qui relèvent de compétences communales ont été traitées via des rencontres spécifiques avec le Bourgmestre et chacun des échevins accompagnés des chefs de service concernés.

Parmi les autres sujets abordés, le CCCPH a souhaité se centrer sur **la question des aidants proches**, très présente dans notre commune.

Tous les canaux utilisés par la Commune et le CPAS ont été utilisés pour faire connaître le CCCPH : journal communal, site internet, page FB, accueil des nouveaux habitants, courrier vers les médecins généralistes, lien direct via la handicontact, ...

Actuellement, le CCCPH est composé surtout d'aidants proches (parents, épouse, ...) ou de personnes sensibilisées par leur vécu professionnel. L'assistance sociale handicontact participe aux travaux et les organise aux côtés du président. Le 17 septembre 2021, **6 nouveaux logements inclusifs solidaires** ont été inaugurés (cfr. ci-dessus). L'éducatrice et certains habitants y ont fait part de leur intérêt à rejoindre le conseil consultatif.

C'est la voie numérique qui a été choisie pour maintenir des **actions de sensibilisation** envers l'ensemble de la population à l'occasion de **la Journée internationale de la Personne handicapée au mois de décembre**. Durant une semaine, chaque jour, un nouveau message de sensibilisation a été publié via des supports médiatiques variés : photos, petits films, textes, message, ... en lien avec le CAWAB pour certains sujets. Nous avons visé particulièrement le handicap invisible.



du 03 au 10 décembre 2020
Et si c'était vous...? Un autre regard sur le handicap
www.chaumont-gistoux.be

10. Les *SERVICES* pour créer du lien social et rompre la solitude

A. La maison de jour communautaire pour personnes âgées ou isolées

Dans un cadre convivial et en présence d'une aide familiale, les participants partagent une journée de rencontre, la dégustation d'un repas chaud et différentes activités.

La maison de jour a ouvert ses portes en 2011 et a accueilli cette année les participants le mercredi. C'est ainsi que malgré la crise sanitaire, **16 journées ont été organisées cette année accueillant en moyenne 6 à 8 personnes par semaine.**

Avec les aides familiales de l'ISBW, l'assistante sociale handiccontact organise les aspects pratiques de ces journées et veille à l'application du projet et au bien-être des participants.

B. Le groupe de loisirs accessibles

A 4 reprises durant la période visée, une activité accessible sur tous les plans (accessible en termes de mobilité, en terme financiers,...) est proposée à toute personne intéressée : **ces loisirs réunissent des publics variés dans un souci d'ouverture à la différence.**



La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser autant de sorties extérieures que les années précédentes mais nous avons pu visiter la magnifique roseraie communale, procéder à la projection d'un film-débat, organiser une balade conviviale dans Chaumont-Gistoux et une initiation au yoga.

C. La gymnastique douce pour les personnes âgées ou fragilisées et les cours de sport pour diabétiques

25 cours par l'ASBL Gymsana, partenaire du C.P.A.S (13 séances en prévention des chutes et 12 cours pour les personnes diabétiques) ont été dispensés régulièrement et chaque fois que la situation sanitaire l'a permis en faveur de **8 bénéficiaires**, certains étant présents et actifs chaque semaine.

Les cours de gymnastique et de prévention des chutes ont lieu depuis octobre 2012 et les cours spécialisés pour personnes diabétiques ont commencé en février 2015. Ils sont confiés à la bonne coordination de l'assistante sociale handicontact.

D. Les volontaires dont le taxi social

Cette année, environ 85 personnes ont bénéficié du travail des volontaires du C.P.A.S, dans plusieurs domaines. C'est une assistante sociale qui les coordonne et leur apporte un cadre juridique valorisant, via une convention de partenariat conclue avec notre Centre.

Le transport social

Pour le taxi social destiné aux loisirs et aux rendez-vous –notamment médicaux- des personnes ne disposant pas de véhicule et ne sachant pas prendre un transport en commun¹, **57 personnes** différentes ont bénéficié du service, plus de **6.638,08 km ont été parcourus par nos volontaires qui ont réalisé au total 166 transports**. Pour véhiculer les citoyens, le volontaire utilise soit sa propre voiture, soit le taxi social du C.P.A.S, qui est un kangoo sponsorisé par les commerçants.



Le service de courses alimentaires collectives :

Depuis septembre 2018, ce service -demandé par plusieurs citoyens- s'adresse à toute personne domiciliée à Chaumont-Gistoux et pour laquelle tout déplacement, afin d'effectuer ses courses alimentaires, est difficile. Ce service

¹ Soit pour des raisons de mobilité réduite, soit car les horaires de transport en commun ne sont pas compatibles avec l'heure de leurs déplacements.

va au-delà du fait de réaliser ses courses : il permet aussi un espace de rencontre et de solidarité.

Les liens se tissent entre les personnes qui en bénéficient et leur permettent une ouverture au monde extérieur. Le service est en théorie proposé trois fois semaine : les mardi, mercredi et jeudi où trois magasins sont fréquentés (Colruyt, Aldi et LIDL). Il est également possible d'organiser d'autres destinations comme le marché de Wavre ou le lavoir. Pour en bénéficier, la personne doit préalablement s'inscrire auprès de notre Centre. Notre chauffeur se présente le jour dit, au domicile de la personne, afin de l'emmener au magasin prévu à l'horaire. Trois inscriptions par magasin sont possibles. Une fois les courses faites, notre chauffeur ramène chaque personne, avec ses courses, à son domicile respectif. Au cours de la période concernée, à cause de la suspension du service par période en raison du COVID, les trajets ont été effectués en faveur de **6 bénéficiaires différents**.

Les volontaires de l'ILA Auton'home :

Comme décrit dans les pages précédentes du rapport, notre Centre a ouvert une structure collective accueillant 8 mineurs arrivés en Belgique sans être accompagnés de leur famille. Outre une équipe d'éducateurs et assistants sociaux les encadrant et les accompagnant, **une 20^e de volontaires** s'impliquent auprès des jeunes pour leur faire découvrir notre pays, des plats typiques, des loisirs, des sports ou encore approfondir notre langue.

Dons :

De nombreux dons des citoyens ont pu être distribués tout au long de l'année par le C.P.A.S.

Meubles et objets à donner ?

Vos dons au CPAS de Chaumont-Gistoux

Le CPAS de Chaumont-Gistoux a besoin de vos dons de matériel et vous remercie de votre générosité. Ils sont ré-employés dans divers projets utiles !

Cependant, pour faciliter notre organisation :

Nous reprenons du mobilier en bon état ainsi que de l'électroménager en état de fonctionnement.

Nous ne reprenons pas de meubles trop encombrants et/ou dans un état délabré. Nous ne reprenons pas les vêtements. (Pour cela adressez-vous à l'asbl "Le Train", tel 010 88 81 46)

Si vous pensez donner un bien, merci d'en faire des photos et de les envoyer par email avec les informations concernant les dimensions ou l'état de fonctionnement à : eric.lenaerts@proximus.be.

N'oubliez pas de bien mettre vos coordonnées complètes sur le mail ! Nous reprendrons contact avec vous dans les plus brefs délais !

CPAS de Chaumont-Gistoux, rue Zaine, 9 à 1325. Tel 010 88 72 50

Quand une personne vide un grenier, une maison, change de décoration, doit se lancer dans un grand nettoyage ou souhaite se détacher de meubles, vaisselle, d'électroménagers, de matériaux auxquels offrir une seconde vie, il ne faut pas hésiter à contacter **le CPAS** pour du **meublier** ou des **électroménagers** en bon état. En fonction des besoins et des demandes auxquelles le CPAS doit faire face, les dons pourront servir à équiper des logements d'urgence, de transit et d'insertion ou seront donnés aux personnes en difficulté sociale pour meubler leur logement.

E. L'espace public numérique, l'E.P.N

L'Espace Public Numérique est un espace équipé d'ordinateurs et d'une connexion Internet accessible à tous, ouvert à des heures variées. Deux animateurs assurent une assistance pour les usagers dans les problèmes quotidiens liés à l'emploi des nouvelles technologies.

Cette année 2020-21 a été surtout marquée par une longue fermeture de l'espace en tant que lieu physique en raison de la crise sanitaire et du confinement. Néanmoins, les animateurs se sont efforcés de continuer à le faire vivre dans ses quatre fonctions principales en utilisant les possibilités des nouvelles technologies.



Les quatre fonctions principales de l'EPN sont:

- A) Proposer un accès libre et gratuit à du matériel informatique et Internet
- B) Accompagner et orienter dans les démarches liées aux nouvelles technologies
- C) Participer au tissage du lien social
- D) Former aux nouvelles technologies.

A) Proposer un accès libre et gratuit à du matériel et Internet

En raison de la crise sanitaire, l'EPN a pu rester ouvert en présentiel au public par intermittence, avec des modalités particulières : réservation, désinfection du matériel, sens giratoire et port du masque.

Pour lutter contre le décrochage scolaire, nous avons aussi pu laisser des étudiants en secondaire se connecter à tour de rôle pour des cours en visioconférence s'ils n'avaient pas la possibilité de suivre ces cours chez eux.

Grâce à un budget de la Région Wallonne, l'EPN a pu cette année faire des investissements dans du nouveau matériel qui lui donne non seulement un sérieux coup de jeune mais permet d'étendre son catalogue de formations/ateliers et d'élaborer des partenariats avec d'autres services comme Sour'Dimension.

Le matériel comprend des ordinateurs fixes, portables, claviers, souris, un écran tactile, 2 tablettes (android + ipad), des webcams et des casques, 2 imprimantes, des mini-ordinateurs et micro-contrôleurs et des tablettes graphiques.

B) D'accompagner et orienter dans les démarches liées aux nouvelles technologies

C'est une des premières fonctions de l'EPN et les besoins de notre public sont bien réels dans une société de plus en plus numérique. Aide aux démarches administratives sur Internet, conseils avant l'acquisition de matériel informatique, aide à la configuration, à la mise en route et à l'utilisation d'un nouvel ordinateur, tablette ou smartphone. Plus récemment aide avec les démarches pour installer l'application "Covidsafe" et la configurer avec les certificats de vaccination...

Nous avons pu continuer ce support autant que possible à distance, par téléphone, Skype, WhatsApp, email, Zoom... ..

C) Participer au tissage du lien social

Fonction essentielle à l'EPN que nous nous sommes efforcés de poursuivre en période de confinement en maintenant la possibilité de contact avec les animateurs, à distance, en maintenant le plus régulièrement possible notre atelier de création numérique du mardi soir ou en assurant des formations en vidéo-conférence.

D) Former aux nouvelles technologies

Cette année, les animateurs ont de nouveau dispensé **une série de formations**, par visio-conférence pour la plupart.

Les formations pour tous :

- 1) **Atelier de Création Numérique** le mardi soir, qui réunit un public fidèle allant des ingénieurs retraités aux passionnés de train électrique autour d'un projet commun de nichoir connecté.
- 2) **Les 7 et 21 octobre 2020 : "Initiation à la modélisation 3D"**
Ce cycle de deux formations a eu lieu en présentiel à l'EPN et permet de s'initier à la modélisation à l'aide de notre imprimante 3D.
- 3) **2 décembre 2020 et 24 mars 2021: Scratch pour les adultes**

Scratch est un logiciel permettant d'apprendre la programmation aux ados et enfants de façon ludique. Un public plus adulte ayant manifesté son intérêt pour ce programme, deux formations ont été organisées et ont permis de réaliser un jeu de "question-réponse" et une horloge analogique.

4) **24 février 2021: Ubuntu "install party"**

5) **10 mars 2021: introduction à Krita**

Krita est un logiciel de dessin et de traitement d'images, open-source, gratuit et tournant sur toutes les plateformes (Windows, Mac OS, Linux...). La formation ayant été un réel succès l'idée d'un "cycle" de formations autour de Krita en est née.

Pour les adolescents :

Nous avons continué tout au long de cette période nos animations du **mercredi après-midi**, pour deux groupes distincts, chacun un mercredi sur deux.

L'objectif de l'atelier est de démystifier l'informatique auprès des jeunes qui sont nés avec et qui est grande consommatrice de jeux vidéo notamment sur leur smartphone.

L'idée est de leur montrer qu'il n'est pas très difficile de créer ses propres jeux, de les pousser à réfléchir aux mécanismes sous-tendant l'action des jeux auxquels ils jouent tout en suscitant leur créativité et en les initiant à la programmation. De nombreux liens sont faits avec les matières qu'ils voient à l'école, surtout en mathématique.

Avec un des deux groupes, celui des "débutants", nous avons pu nous réunir en présentiel toute l'année parce qu'ils avaient moins de 12 ans. Nous avons abordé les bases de la programmation, principalement en employant Scratch avec lequel nous avons créé presque un jeu par séance mais aussi des animations. Nous avons également organisé une initiation à la modélisation 3D sur ordinateur pour réaliser une impression sur l'imprimante 3D.

L'autre groupe, celui des "avancés" s'est réuni en présentiel quand cela était possible et en visioconférence la plus grande partie du temps. Nous y avons abordé la création de jeux en réseau, une découverte de l'html, du CSS et du JavaScript pour la réalisation d'un site web.



11. Les autres actions de « carrefour social » menées par notre C.P.A.S

Tout au long de l'année, le C.P.A.S et le pôle social ont poursuivi leur travail d'ouverture et de positionnement comme lieu de *carrefour social*.

C'est ainsi que le C.P.A.S a été fréquemment occupé, jusqu'au confinement :

- par des **réunions, conférences ou formations**, par des équipes internes ou externes, ...
- par les **cours de gymnastique** douce pour seniors et pour le personnel
- par le '**Livre échange citoyen**' où les participants apportent un livre comme « droit d'entrée » et repartent avec un autre livre choisi parmi ceux apportés par les autres lecteurs
- par des **animations diverses pour les citoyens de Chaumont-Gistoux**
- par l'**atelier « Tricot et crochet »**
- pour **notre donnerie de plantes et de semis**

C'est
Nouveau !



- par le '**groupe de la mémoire**' où chaque semaine, 8 participants se retrouvent pour travailler leur mémoire, avec en toile de fond, la question suivante : « je me souviens mais je ne me rappelle plus... »

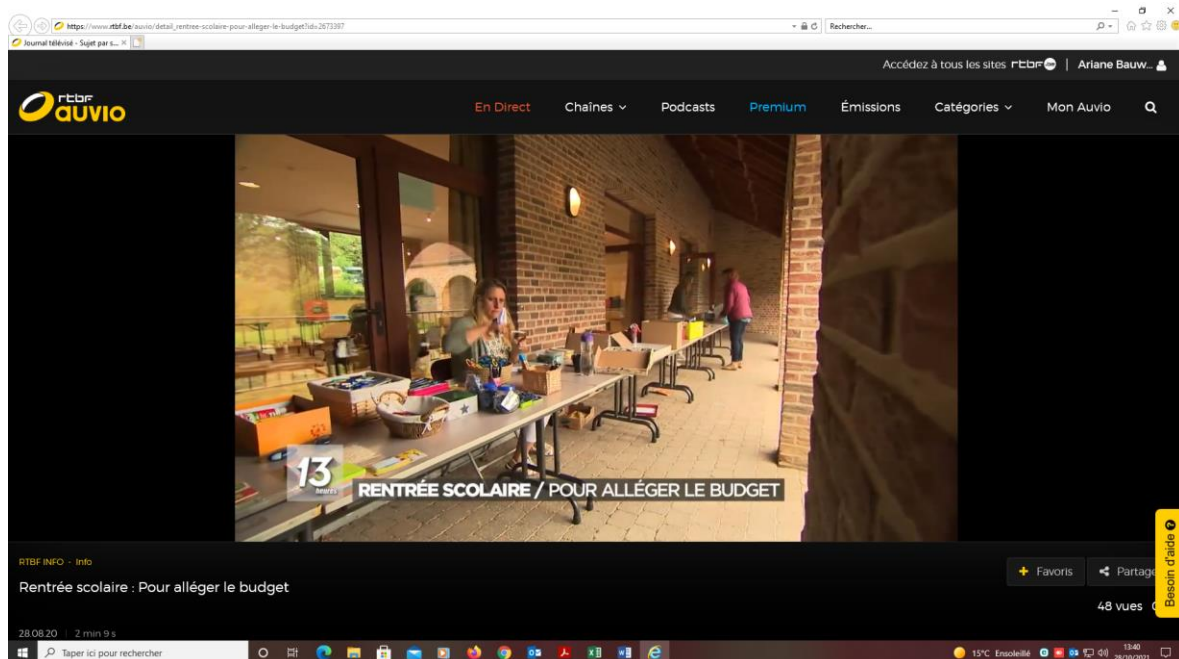
C'est
Nouveau !

- par **la donnerie scolaire**

A l'initiative du C.P.A.S et du Service Enseignement de la Commune, avec le soutien des Lions, le 26 août 2020, a eu lieu pour la première fois une donnerie scolaire à Chaumont-Gistoux.

Partant du constat que, pour de nombreuses familles, le mois de septembre rythme avec difficultés financières, le budget familial étant mis sous pression avec le matériel scolaire à réunir, les inscriptions et équipements pour les activités extrascolaires, ..., ce projet entend donner un coup de pouce aux parents, en leur permettant de venir choisir gratuitement le matériel scolaire nécessaire à leurs enfants.

Nous avons chez nous des feutres et des crayons, des classeurs, des cartables, des sandales de gym, ..., **en très bon état** et que nous n'utilisons pas. Pour donner une deuxième vie plus solidaire, ces objets pouvaient être apportés aux différents moments de collecte. Un reportage a notamment été diffusé sur la RTBF, au J.T.



Le Plan de cohésion sociale (P.C.S)

Le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux a déposé son **3^e projet** et a obtenu un subside de la Région wallonne pour la période **2020-2025**.

La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.

Le plan qui sera développé par notre commune répondra cumulativement aux objectifs suivants :

- d'un point de vue individuel : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ;
- d'un point de vue collectif : contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Objectif stratégique du plan 2020-2025

Permettre aux personnes de rompre l'isolement social et d'avoir accès à l'information grâce à leur participation active à des projets porteurs de sens, en toute convivialité.

Vision de la situation souhaitée en 2025

Nous souhaitons que les personnes vivant à Chaumont-Gistoux puissent :

- Avoir des moyens à disposition pour rompre l'isolement social, notamment chez le 25-54 ans et les parents.
- Avoir une meilleure connaissance de leurs droits et des services existants pour leur permettre d'accéder à leurs droits
- Pouvoir participer, notamment le public précarisé, à des lieux de paroles, de solidarité et devenir acteur de ses projets.
- Trouver des solutions afin d'avoir un meilleur accès à la mobilité.

Valeur ajoutée par notre plan entre 2020-2025

- Plus d'échanges entre professionnels, notamment grâce aux plateformes thématiques et une meilleure connaissance des différents rôles de chacun
- Plus de recueils des besoins de la population et une plus grande participation des publics précarisés dans les réunions et les projets de solidarité citoyenne (Repair café, espace parentalité,...)

Les actions retenues

N°	Action	Droit visé
1	Atelier en estime de soi / confiance en soi	L'insertion sociale
2	Etude de projet logements alternatifs	Le droit au logement décent
3	Guidance/suivi thérapeutique pour publics spécifiques	La santé
4	Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur	L'épanouissement familial
5	Activités de rencontres pour personnes isolées	L'épanouissement social
6	Espace-temps parentalité	L'épanouissement familial
7	Sensibilisation des personnes à risques de violences intrafamiliales	L'épanouissement familial
8	Echanges citoyens/recueil de paroles	La participation citoyenne et démocratique
9	Repair café	La participation citoyenne et démocratique
10	Sensibilisation à la mobilité	La mobilité
11	Cours théorique de permis de conduire	La mobilité

La chef de projet suit, coordonne et encadre l'ensemble des 11 actions sur lesquelles le C.P.A.S a décidé de travailler.



En conclusion – Les coordonnées du C.P.A.S et pôle social

Toute écoute, demande d'aide, de revenu d'intégration, d'accompagnement ou de renseignements peut être introduite au C.P.A.S, situé rue Zaine, 9.

La permanence du service social est accessible sans rendez-vous chaque matin jusque

11 h 30, du lundi au vendredi.

Des rendez-vous et des renseignements peuvent également être obtenus par téléphone au numéro suivant du service social :

010/68.72.50. *N'hésitez pas...*